



Fédération Nationale des Corps de Sapeurs-Pompiers du Grand-Duché de Luxembourg

- association sans but lucratif -

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale Monseigneur le Grand-Duc Jean

112, bvd. Général Patton
L-2316 Luxembourg

Lettre circulaire aux
- Administrations Communales du Grand-Duché de
Luxembourg ;
- Corps de Sapeurs-Pompiers ;
- Présidents cantonaux ;
- Inspecteurs cantonaux.

Luxembourg, le 16 avril 2009

Conc. : Acquisition de tenues d'intervention pour sapeurs-pompiers volontaires

Mesdames, Messieurs,

Pour le bon ordre, nous nous permettons de vous rappeler les modalités d'acquisition des tenues d'intervention et casques pour les sapeurs-pompiers volontaires, ceci afin que l'administration communale puisse bénéficier du remboursement par l'État de 50% des frais engagés.

Tout d'abord il est indispensable que le matériel acheté soit homologué par la commission technique, ceci afin de garantir la qualité et la standardisation des sapeurs-pompiers luxembourgeois, et que l'inspecteur cantonal ait entériné la commande faite au nom de l'administration communale.

Les tenues NOMEX Sioen (veste et pantalon) ainsi que les casques F1 peuvent être commandés auprès de la FNSP qui les facturera à l'administration communale. A la fin de l'exercice budgétaire, celle-ci demande via le relevé adéquat le remboursement de 50% des coûts déboursés. Ainsi, par tenue NOMEX entière comprenant veste et pantalon, vous payez 550€ et vous aurez un remboursement de 275 € ! Pour un casque F1, vous payez 225 € et l'État vous remboursera 112,5 € !

A ce jour, l'homologation prévoit pour les corps volontaires que les commandants portent des vestes aux épaules jaunes avec casque F1 blanc, les commandants adjoints portent des vestes aux épaules jaunes avec casque F1 argenté pourvu de deux barres dorées, les chefs de section portent des vestes sans distinction avec casque F1 argenté pourvu d'une barre dorée et le reste du personnel porte des vestes sans distinction et un casque F1 argenté.

Espérant que cette information vous est utile, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.


Marc MAMER
Secrétaire général


Jean-Pierre HEINE
Président national

Compte CCPL LULL IBAN : LU18 1111 0177 7928 0000

Comité exécutif

Jean-Pierre HEINE: Président national
Julien BETTENDORFF: Vice-président
Jos THOLL: Vice-président
Marc MAMER: Secrétaire général

Adresse du secrétariat général

112, boulevard Général Patton
L-2316 Luxembourg
Tél : 47 09 21
Fax : 26 19 69 16
Email : bureau@fnsp.lu

Tenues d'intervention homologuées pour sapeurs-pompiers volontaires :

Casques :



Sapeur-pompier



chef de section



commandant adj.



commandant

Tenues d'intervention NOMEX :



Veste pour chef de section et sapeur-pompier



Veste pour commandant et commandant adjoint



Pantalon d'intervention

Comité exécutif

Adresse du secrétariat général